



FONDATION SUISSE DU
SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL

Bon de commande

« L'enfant au cœur de l'autorité parentale conjointe »

Informations - conseils - aspects transnationaux



Quelles sont les principales nouveautés découlant de la modification du Code Civil et que signifient-elles pour les enfants? Que peuvent faire les parents pour que leur séparation affecte le moins possible leurs enfants? Quelles attitudes permettent aux parents séparés d'exercer une co-parentalité garantissant le bien-être de l'enfant? Et à quels défis spécifiques sont confrontés les couples binationaux et les parents de nationalité suisse prévoyant de s'installer à l'étranger?

Parmi les sujets abordés :

- Autorité parentale conjointe : les principales nouveautés à compter du 1er juillet 2014
- Demande rétroactive de l'autorité parentale conjointe
- Qui décide de quoi?
- Déménagement en Suisse ou à l'étranger
- Rester des parents ensemble malgré la séparation ou la distance
- Des conflits avec l'autre parent?
- Faisons-le pour les enfants! Construire une relation parentale sécurisante après une séparation

Prix : CHF 5.- par brochure pour les particuliers et autorités + frais de port (en cas de commande de plus de 10 brochures : tarif spécial) - Paiement sur facture, dans les 30 jours après réception de la brochure

Pour obtenir un ou plusieurs exemplaires de la brochure, merci de remplir ce talon et de l'envoyer à : Fondation suisse du SSI, Secrétariat, 9, rue du Valais, CP 1469, 1211 Genève 1, ou par Fax (+41 22 731 67 65). Vous pouvez aussi téléphoner (+41 22 731 67 00) ou utiliser notre formulaire online : www.ssiss.ch/fr/commande_de_publication

Institution/organisation: _____

Nom, Prénom: _____

Adresse: _____

Tél./email : _____ / _____

Je commande _____ exemplaire(s) de la brochure «L'enfant au coeur de l'autorité parentale conjointe»

Date: _____

Signature: _____